Deuxième chambre

La demande d'avis, introduite par le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias de la Communauté française, le 19 septembre 2014, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'déterminant le mode de fonctionnement de la Commission chargée de recevoir les plaintes des étudiants relatives à un refus d'inscription' est rayée du rôle le 26 septembre 2014 à la demande du Ministre.